

MASTER MENTION DROIT PARCOURS DROIT SOCIAL ET RELATIONS SOCIALES DANS L'ENTREPRISE (EN APPRENTISSAGE)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Parcours type(s) :

* Droit social et relations sociales dans l'entreprise

Nature de la formation : Mention

Niveau d'étude visé : BAC +5

Composante :

UFR de droit, sciences politiques et sociales

Public cible :

* Apprenti - Alternant

Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience : Oui

Formation à distance : Non

Objectifs

Le parcours est à visée professionnelle. Ses objectifs sont de :

- Compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout juriste en droit social ;
- Donner aux étudiants toutes les compétences théoriques et pratiques que requièrent les fonctions de juriste en droit social dans un contexte où les relations de travail doivent être maîtrisées.
- Mettre les étudiants en situation de se présenter à certains concours et examens et de les réussir (école du barreau, inspection du travail...)

Compétences visées

Aptitude à donner des consultations en droit social en qualité d'avocat ou de juriste.

Aptitude à rédiger des actes et documents divers en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement)

Aptitude à exposer clairement les problèmes de droit et à les analyser

Aptitude à l'écoute et à la compréhension des publics de salariés

Compétences en ressources humaines (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...)

Capacité à mener des négociations et à tenir des réunions

Organisation

La formation est organisée en 4 semestres. Le M1 est proposé en formation initiale, le M2 est organisé en apprentissage, selon un rythme alterné 3 jours en entreprise et 2 jours à l'université.

En M1 (semestres 1 et 2), la formation propose des UE fondamentales, des unités complémentaires et des UE d'enseignements. Certains cours sont communs à ceux faisant partie du tronc commun de la mention. Les UE fondamentales de droit social sont composées de cours magistraux et de travaux dirigés. La présence aux TD est obligatoire (sauf cadre particulier).

En M2 (semestre 3 et 4), la formation en apprentissage se déroule sur une année civile (de mi-septembre à la même date de l'année suivante). La présence en entreprise ainsi qu'à l'ensemble des cours dispensés est obligatoire. La formation donne lieu à la rédaction d'un rapport d'apprentissage accompagné d'une soutenance orale.

EN BREF

Durée : 1 an

Rythme de la formation : Rythme particulier

Précision du rythme :

3 jours en entreprise et 2 jours à l'Université

INFOS PRATIQUES

Candidature :

Du 2 mai 2022 au 8 juin 2022

EN SAVOIR +

Sites web :

Site de l'UFR DSPS

Stages et projets tutorés

En formation en apprentissage, les étudiants sont intégrés à une structure d'accueil pendant une année. En cours d'année, sont organisés des séminaires de « retour d'expérience ». L'apprentissage donne lieu à un rapport d'apprentissage soutenu devant un jury composé du tuteur pédagogique et du maître d'apprentissage. Le rapport vise à présenter l'entreprise et les différentes missions assumées par l'apprenti et à proposer l'analyse d'un problème juridique rencontré par l'apprenti au sein de sa structure. Les apprentis font également l'objet d'une évaluation par le maître d'apprentissage relative au déroulement de l'apprentissage durant l'année.

Conditions d'admission

Pour l'année 2021-2022 :

Admission en Master 1, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise (en vue de poursuite en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage) : peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié# comme équivalent (notamment grâce a# la validation des acquis professionnels et a# la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). **Attention :** le choix du parcours en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage pour la poursuite de la formation doit être indiqué au moment de la candidature en M1. **La sélection des candidatures est réalisée sur dossier.** Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise et du Master 2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise au chef d'établissement qui les prononce.

Admission en Master 2, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage: peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce a# la validation des acquis professionnels et a# la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). **La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien** par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage, qui propose(nt) les admissions en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage au chef d'établissement qui les prononce.

A partir de 2022-2023 :

Admission en Master 1, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise (en vue de poursuivre en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage) : Voir ci-dessus les conditions décrites pour l'année 2021-2022.

Admission en Master 2, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage :

1) Peuvent s'inscrire les étudiants ayant validé les deux premiers semestres du M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise de l'UFR DSPS de l'Université Sorbonne Paris Nord. L'inscription est de droit lorsque la validation du M1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

2) Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master1) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce a# la validation des acquis professionnels et a# la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage, qui propose(nt) les admissions directes en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage au chef d'établissement qui les prononce.

Modalités de candidature

Inscription : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> puis choisir UFR DSPS

Candidatures en M1 : du 28 mars au 10 mai 2022.

Candidatures au M2 : du 2 mai au 8 juin 2022.

Candidature

Du 2 mai 2022 au 8 juin 2022

Poursuite d'études

Insertion professionnelle

Juristes en droit social dans un groupement de droit privé (sociétés industrielles, civiles et commerciales, associations, banques, syndicats, entreprises à statut...)

Avocats spécialisés en droit social

Inspecteurs du travail

Contact(s) administratif(s)

Ferré Nathalie

Magali Roussel

Co-responsable du Master Droit social et relations sociales dans l'entreprise

Contact(s) administratif(s)

Secrétariat M2 RSE apprentissage

Bureau H 210

Tel. 01 49 40 44 10

 m2rse_appr.dsps@univ-paris13.fr

Relations entreprises UFR DSPS

Bureau H 213

Tel. 01 49 40 39 98

 insertion-pro.dsps@univ-paris13.fr

Secrétariat du Master 1 Droit privé

Faculté de Droit Sciences Politiques et Sociales, 99 avenue J.-B. Clément

Bureau H207

93430 Villetaneuse


Tel. 01 49 40 32 92

 m1prive.dsps@univ-paris13.fr

Contact(s) administratif(s)

Contact formation continue

Tel. 01 49 40 37 64

 acc-cfc@univ-paris13.fr

Site Internet du CeDIP



Contact validation des acquis

Tel. 01 49 40 37 04

 svap-cfc@univ-paris13.fr

Contact(s) administratif(s)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

Tel. 01 49 40 40 11



gestion.voie@univ-paris13.fr

[Site Internet du VOIE](#)

